

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-64/SG/FP accordant une concession de passage aller aux filles d'une institutrice du cadre métropolitain .

n° 70-64/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
19 janvier 1970

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1970

Date du numéro
10 février 1970

TEXTE INTÉGRAL

Une concession de passage par voie aérienne est accordée à Mlle Nassime, alias Housny Ava, née le 25 juillet 1946, et Mlle Shamine Ava, née le 16 septembre 1947, filles de Mme Houssaine Mahaboubounissa, institutrice 1er échelon du cadre métropolitain (département de la Réunion) en service à l'Enseignement (Ministère de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse). Une réquisition de passage par voie aérienne en classe touriste Madras-Djibouti, via Aden-Bombay, est délivrée à Mme Houssaine au profit de ses filles : — Mlle Nassime, alias Housny Ava (plein tarif) ; — Mile Shamine Ava, étudiante (tarif scolaire 75 %). Les dépenses afférentes à la présente décision sont imputables au budget local.